

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 4° et 5° ARRONDISSEMENTS

Séance du 21 juin 2022

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 19 membres.

RAPPORT 22/46/03 VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une 2ème répartition au titre des subventions d'aide à la création 2022 - Approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations.

22-38214-DC

Monsieur le Maire soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique, qui vise à faire de Marseille une ville plus juste, plus verte et plus démocratique. La politique culturelle mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante.

C'est ainsi que la politique culturelle de la Ville de Marseille:

- contribue à l'ensemble des politiques publiques sectorielles municipales, qu'elle s'efforce de nourrir et d'enrichir : politique éducative, sociale, de développement durable, d'aménagement du territoire, de développement économique, d'attractivité et de rayonnement international, etc...

- favorise le développement d'un écosystème culturel riche et diversifié, capable de répondre aux aspirations des artistes comme aux attentes du public le plus large.

Elle poursuit cinq objectifs spécifiques :

- promouvoir la culture comme vecteur d'émancipation de l'individu, en favorisant la démocratie culturelle ainsi que l'accès pour toutes et tous à l'éducation artistique et culturelle et aux pratiques artistiques en amateur ;

- soutenir la liberté de création et d'expression en se donnant les moyens d'accompagner les artistes dans de bonnes conditions et de favoriser leur implantation sur le territoire ;

- favoriser le développement d'un cadre de vie agréable et améliorer la qualité de vie des Marseillaises et des Marseillais en leur proposant des services publics culturels de qualité qui répondent à leurs besoins ;

- promouvoir la culture comme outil d'ouverture au monde et à sa diversité ;

- permettre aux Marseillaises et aux Marseillais de mieux connaître et de se réappropriier le patrimoine historique et culturel de leur Ville.

L'un de ces cinq objectifs vise à faire de Marseille une ville attirante et accueillante pour les artistes, quel que soit leur champ disciplinaire d'intervention : arts visuels, arts de la scène (arts de la rue, cirque, danse, marionnettes et théâtre d'objet, musique, théâtre...), cinéma et audiovisuel, livre, édition et débat d'idées.

Cette politique spécifique de soutien direct aux collectifs et équipes artistiques est articulée avec la politique générale de soutien aux opérateurs structurants de la Ville de Marseille dans le secteur de la création, qu'elle complète. Elle est par ailleurs conduite dans un effort constant de coordination et de synergie avec les autres partenaires publics, qui développent leur propre politique de soutien aux artistes.

Elle vise à construire progressivement les meilleures conditions et le meilleur environnement possibles pour que les artistes puissent vivre et travailler dans notre ville, avec les publics les plus larges.

C'est pourquoi nous proposons au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération suivante :

LE CONSEIL DES 4^e et 5^e ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LA LOI N° 82-1169 du 31 DECEMBRE 1982
OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS
DELIBERE

ARTICLE 1 Est émis un avis favorable pour une deuxième répartition, au titre des subventions 2022 d'aide à la création aux associations culturelles, selon le détail ci-après :

Pilier 1			
Mondialité culturelle			
Arts visuels			
VERSANT SUD	Projets avec des artistes africains et du sud de la France : résidence croisée entre Marseille et Lagos, conférences en histoire de l'art planifiées à l'Alcazar. Participation au Salon Fanzine au FRAC Paca et au salon ART PARIS. Présentation de productions et collaborations avec la Fondation Blachère à APT	4 Arr.	2 000
Cinéma et audiovisuel			
A7 PRODUCTION	Aide à la création du spectacle « claud MC Kay, lettres à un poète disparu » (titre provisoire). Création scénique, musique, lectures et images	4 Arr.	5 000
Pilier 2			
Démocratie culturelle			
Théâtre, arts de la rue et arts de la piste			
DIVADLO THEATRE ANIMATION	Soutien de 5 manifestations : Festival de Marionnettes (12ème Lever de Rideau), Festival TJP (10ème Escargot Tout Chaud), Week-End P'tits Ecolos, Semaine MagieKids, Manifestations de Noël et des Soirées Parents-enfants ("Pyjamas")	5 Arr.	8 000
Pilier 3			
Education artistique et culturelle			
Cinéma et audiovisuel			
CLAP CLAP.CINOEIL	Soutien aux ateliers d'éducation à l'image (adultes et des enfants) aux techniques de prise de vue et à la narration cinématographique.	5 Arr.	3 000

Pilier 4
Soutien à la structuration de l'écosystème culturel et à la créativité artistique

Cinéma et audiovisuel

COMPAGNIE F	Réalisation d'un projet autour de la thématique de l'identité se déployant via un projet de création et festif et participatif. Projet intitulé « Nos tendres carcasses » autour de la question du genre et de l'identité 7 co-producteurs avérés et 14 dates de création prévues	4 Arr.	15 000
CRE-SCENE 13	Association qui promeut la danse hip-hop de son initiation à la professionnalisation des danseurs- En lien avec l'ENDM, mise en place d'un cursus de formation à la rentrée 22-Brigitte Auligine, Présidente de l'association est Ambassadrice Hip Hop U.S Embassy et Membre du Council International of Dance Unesco	5 Arr.	15 000
CRE-SCENE 13	Organisation de la 11ème édition du battle international le Challenge South Concept 2022 (danse)	5 Arr.	12 000
Musique			
LES VOIES DU CHANT	Festval De Vives Voix. Festival d'arts vocal qui se déroule dans plusieurs lieux emblématiques du territoire marseillais. Programmation mixte artistes locaux et internationaux .	4 Arr.	4 000
Théâtre, arts de la rue et arts de la piste			
DETACHEMENT INTERNATIONAL DU MUERTO COCO	Programme d'activités 2022 du détachement international du muerto Coco Cie en résidence longue à la Joliette. Soutien aux activités de création et des ateliers de pratique artistique	5 Arr.	10 000
LIBERTIVORES	Création de "Marguerite (titre provisoire)" spectacle de cirque/danse pour 8 interprètes. Ce spectacle sera présenté au Zef, scène nationale de Marseille dans le cadre de la 5ème Biennale internationale des Arts du Cirque.	4 Arr.	10 000
DETACHEMENT INTERNATIONAL DU MUERTO COCO	Création du spectacle "Danser dans mon petit salon sans me poser de question"	5 Arr.	7 000
EXTREME JONGLERIE	Dispositif de résidences d'Extrême Jonglerie, dont la spécificité est l'accueil sans conditions des artistes de cirque, qu'ils soient professionnels ou non. Nouveau lieu de résidences artistes spécialité le jonglage – lieu en lien de travail avec Archaos-Pôle Cirque et le Daki ling	5 Arr.	5 000
GROUPE CRISIS	Soutien à la création du prochain projet du groupe Crisis	4 Arr.	5 000
L INSOMNIAQUE CIE	Mise en œuvre du projet de création à destination du jeune public intitulé "Crème Glacée".	4 Arr.	5 000

Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements.

Le présent projet de délibération est mis aux voix.

Nombre de Conseillers présents : 19

Nombre de Conseillers présents et représentés : 28

Rapport adopté à l'unanimité : 28 voix